

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE				COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	
Nombre de conseillers				Séance du 04 avril 2025	
En exercice	Présents	Votants	Absents	L'an deux mil vingt-cinq, le quatre du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.	
8	6	7	2 dont 1 pouvoir		
Date de convocation : 20/03/2025				Présents : Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET.	
Date d'affichage de la délibération : 13/04/2025				Elu excusé ayant donné pouvoir : Carl GINET a donné pouvoir à Daniel PILLET	
				Absente . Laurence BERGER	
				Secrétaire de séance : Alexandra BERGER	
<u>Délibération n°2025 02 02 : Affectation de résultat</u>					

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de 162 279.69€
- un déficit de : 0.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A – résultat de l'exercice	- -15 198.31€
B – résultats antérieurs reportés	- 177 479.00€
C – résultat à affecter (A+B hors restes à réaliser)	- 162 279.69€
D – solde d'exécution d'investissement	- 77 553.70€
E – solde des restes à réaliser d'investissement	- -21 600.00€
F – besoin de financement	- 0.00€
AFFECTATION (G+H)	- 162 279.69€
G – affectation en réserves R 1068 en investissement	- 0.00€
H – report en fonctionnement R 002	- 162 279.69€
Déficit reporté D 002	0.00€

Vote : 7 voix pour - adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Alexandra BERGER




Le Maire,
André DAZY

